



## SOMMAIRE

**L'ESS au service de la transition écologique : une opportunité pour les collectivités**

- [Les](#)
- [Présentation](#)
- [Focus sur la commande publique](#)

**L'ESS présente dans de multiples secteurs d'activité**

# Place des collectivités territoriales dans le développement de l'ESS



## Région

- Stratégie Régionale de l'ESS
- Conférences Régionales au sujet de l'ESS, au moins tous les deux ans
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation



## Département

- Compétences autour des solidarités humaines et territoriales et du financement de l'insertion par l'activité économique



## Communes et intercommunalités

- Cheffes de file et animatrices de la politique ESS sur leur territoire
- Clause générale de compétences
- Aides à l'immobilier d'entreprise



## Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)

- **La place de l'ESS**

- Depuis la loi ESS de 2014, l'économie sociale et solidaire doit s'intégrer dans ce schéma. La loi a également institué l'obligation d'intégrer tous les deux ans une conférence régionale de l'ESS.
- Plusieurs régions affichent un soutien particulier à des outils spécifiques de l'ESS, repérés comme ayant un impact fort sur les territoires (SCIC, PTCE, tiers-lieux, CAE ...).
- Les associations bénéficient, dans les SRDEII, de dispositifs qui leur sont propres.
- Depuis la loi Climat et Résilience, le SRDEII doit désormais identifier les secteurs et bassins d'emploi impactés par la transition écologique et déterminer des objectifs de soutien à la reconversion professionnelle (article 42).

# Politique publique territoriale



## Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)

- **La place de l'ESS**

La société civile peut être consultée par les Régions lors de l'élaboration du SRADDET. En raison de cette pluralité de contributeurs, le SRADDET peut permettre la mise en exergue de l'ESS dans tous les domaines.



## Plan Local d'Urbanisme

- **La place de l'ESS**

L'aménagement du territoire peut être le support du déploiement des filières ESS de transition écologique, car le partage du foncier est un élément crucial de la planification écologique territoriale.

# Les principes de l'économie sociale et solidaire : des vecteurs de transition écologique



## UNE ÉCONOMIE DE TEMPS

La transition écologique nécessite d'aller au-delà des réflexes de court terme pour **adopter une vision à long terme garantissant la durabilité des modèles d'entreprendre**.

Les organisations de l'ESS s'inscrivent dans cette **économie de temps long**, notamment via une logique de « capital patient » tournée vers la durée.



## UNE ÉCONOMIE DU FAIRE ENSEMBLE

La transition écologique nécessite plus de sobriété, et donc un **partage et une mutualisation des ressources entre acteurs**.

Elle passe également par un **modèle démocratique** visant à redonner du pouvoir d'agir aux citoyens.

La **gouvernance partagée** des organisations de l'ESS garantit des espaces de coopération dans une logique de réappropriation des communs et de solidarité.



## LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Engager une transition écologique nécessite de transcender les intérêts individuels pour que les actions menées **répondent à l'intérêt collectif et permettent d'avoir un monde vivable pour toutes et tous**.

Les principes fondateurs de l'ESS, basés sur la gouvernance partagée et un but autre que le seul partage des bénéfices, sont des garants de **projets menés au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale**.

# Les principes de l'économie sociale et solidaire : des vecteurs de transition

## éologique



LUCRATIVITÉ  
LIMITÉE OU  
NON-LUCRATIVI

Pour faire face aux enjeux environnementaux, nous devons aujourd'hui **sortir d'un modèle économique visant seulement l'enrichissement personnel**, l'accaparement des ressources et la performance financière.

Les modèles d'entreprendre de l'ESS garantissent un **partage de la valeur au service du projet** porté par la structure. Le principe de non-lucrativité ou de lucrativité limitée conduit par ailleurs à des **démarches de**



## DES OPPORTUNITÉS D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ

La transition écologique est une opportunité de repenser les systèmes de production et de consommation, et l'ensemble des modèles d'entreprendre. Elle est donc **l'occasion d'inventer de nouveaux modèles plus durables.**

Les organisations de l'ESS ont toujours été **sources d'innovations sociales** et redoublent souvent d'inventivité pour déployer des **solutions répondant aux besoins spécifiques de leur territoire.**



## UN ANCAGE TERRITORIAL FORT

Engager une transition écologique, c'est aussi **proposer un modèle qui réponde aux besoins spécifiques du territoire par des solutions adaptées.**

Cela passe par un **ancrage local fort** de ses activités, en respectant un principe de **responsabilité territoriale** des organisations questionnant leurs impacts sur l'environnement. L'économie sociale et solidaire est une **économie de proximité**, qui permet de développer des solutions au service des habitants des territoires.

# L'ESS au service de tous les secteurs d'activité de la transition écologique



Gestion des ressources et des déchets



Education à la nature et à l'environnement



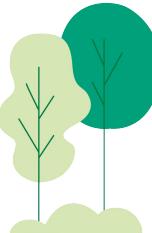
Agriculture et alimentation durables



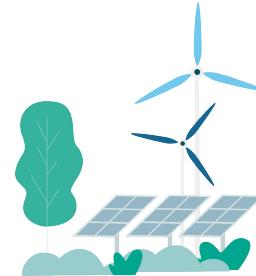
Bâtiment durable



Mobilité responsable



Préservation de la biodiversité



Transition énergétique

# L'ESS au service de tous les secteurs d'activité de la transition écologique

## Carteco, la carte qui référence les structures de l'ESS qui font la transition écologique



### Plus de 4 300 structures référencées

- + de 3800 sur la gestion des ressources et déchets
- + 500 sur l'agriculture et l'alimentation durables
- + 200 sur le bâtiment durable
- + 500 sur la mobilité responsable
- + 40 sur l'éducation à la nature et à l'environnement
- + 40 sur l'accompagnement à la transformation écologique





# FOCUS SUR LA COMMANDÉ PUBLIQUE

- 
- Un levier de participation aux transitions sociale et écologique
  - Une contribution à un projet de territoire par les décideurs publics

# Focus sur la commande publique



## Cadre réglementaire

201

Loi relative à l'  
économie  
sociale et  
solidaire

- Instaure l'obligation d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats publics socialement responsables pour les acheteurs publics réalisant des achats de plus de 100 millions hors taxes.

### Objectifs :

- Déterminer les objectifs de politique d'achat incluant des éléments à dimension écologique et sociale, concourant à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés.
- Prévoir les modalités de mise en œuvre de ces objectifs et de leur suivi.
- Promouvoir une économie circulaire.

202

Loi Climat et  
Résilience

- Renforce les SPASER : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les collectivités territoriales adoptent un SPASER lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire.

202

Décret  
d'application n°  
2022-767 (2022) de  
la loi Climat et  
Résilience

- Élargit le champ d'application des SPASER en réduisant à 50 millions d'euros le seuil au-delà duquel ils seront obligatoires.

# Focus sur la commande publique



## Cadre réglementaire

Plan national  
des achats  
durables (PNAD)  
2022-2025

### Objectifs :

- Accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience.
- Atteindre, d'ici 2025, **100%** des contrats de la commande publique notifiés avec au moins une considération environnementale et **30%** avec une considération sociale (contre 15,8% et 12,5% en 2019).

2 axes, déclinés en 2 actions :

#### 1. Aider les acheteurs à s'emparer des objectifs du PNAD

- Donner aux acheteurs des outils opérationnels pour se saisir de ces enjeux ;
- Améliorer leur capacité à identifier une offre satisfaisant leurs exigences environnementales et sociales ;
- Développer la formation et l'accompagnement opérationnel (notamment via la plateforme RAPIDD).

#### 2. Mobiliser, animer, promouvoir et suivre le PNAD

- Agir sur la capacité à mailler l'ensemble du territoire de réseaux régionaux de la commande publique durable ;
- Promouvoir les objectifs du plan et une gouvernance renforcée permettant un suivi régulier des avancées du plan (notamment via les SPASER).

# Focus sur la commande publique



Carteco au service de l'identification des solutions d'achats socialement et écologiquement responsables (ASER)

CART<sub>ECO</sub>

La carte

Ajouter Une Structure

Partenaires

Le projet ▾

RAPHAËLLE ▾

?

Chercher

Accompagner la transformation ▾

OUVERT AU PUBLIC

Oui

Non

MARCHÉS PRIVÉS / PUBLICS

Souhait de répondre à des marchés

La structure a déjà répondu à un marché ✓

Accompagnement souhaité pour répondre

Secteurs d'activité concernés



# GESTION DES RESSOURCES ET DES DÉCHETS

---



# PRÉVENTION DES DÉCHETS, RÉPARATION ET RÉEMPLOI

---



# GESTION DES

---

# DÉCHETS



# GESTION DES BIODÉCHETS

---



# LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ~~ALIMENTAIRE~~



# AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLES

---



# RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DES TERRITOIRES

---



# RESTAURATION COLLECTIVE

---



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



# MOBILITÉ RESPONSABLE

---



# BÂTIMENT DURABLE

---



# ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

---



# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

---

